

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Vaudreuil-Dorion | 71083 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marco Pilon, FCPA, OMA, trésorier, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 6 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

RAPPORT

Aux membres du conseil de la **Ville de Vaudreuil-Dorion**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Ville de Vaudreuil-Dorion** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Vaudreuil-Dorion** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La ville n'a pas obtenu les informations concernant le coût lié à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Vaudreuil-Dorion** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO s.e.n.c.r.l.

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 6 juin 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	82 672 656	81 828 667	75 150 810
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 332 451	1 144 439	1 183 151
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 671 397	16 445 280	2 836 311
Services rendus	5	5 677 171	6 789 812	5 782 645
Imposition de droits	6	7 696 553	7 079 174	10 615 930
Amendes et pénalités	7	777 000	889 088	885 803
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	981 000	1 953 324	1 352 025
Autres revenus	10	939 000	8 057 372	2 661 929
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	101 747 228	124 187 156	100 468 604
Charges				
Administration générale	14	10 311 231	10 484 720	9 850 084
Sécurité publique	15	16 020 271	15 338 619	14 587 903
Transport	16	18 491 895	18 310 447	17 505 192
Hygiène du milieu	17	24 343 722	23 355 664	21 063 015
Santé et bien-être	18	1 293 386	1 399 136	1 205 512
Aménagement, urbanisme et développement	19	5 053 628	4 635 684	4 805 206
Loisirs et culture	20	22 750 759	22 440 849	21 861 540
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	6 698 550	6 696 859	5 379 293
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	104 963 442	102 661 978	96 257 745
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(3 216 214)	21 525 178	4 210 859
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		239 986 409	235 775 550
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		239 986 409	235 775 550
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		261 511 587	239 986 409

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	17 484 720	23 684 797
Débiteurs (note 5)	2	49 974 213	30 199 973
Prêts (note 6)	3	270 232	287 332
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	67 729 165	54 172 102
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	13 017 030	7 889 392
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	36 220 487	22 692 489
Revenus reportés (note 11)	12	4 247 420	2 053 630
Dette à long terme (note 12)	13	222 905 912	201 121 138
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 800 400	1 429 400
Autres passifs (note 14)	15		
	16	278 191 249	235 186 049
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(210 462 084)	(181 013 947)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	470 370 163	419 418 685
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	11 206	11 206
Stocks de fournitures	20	508 115	602 207
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 084 187	968 258
	23	471 973 671	421 000 356
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	261 511 587	239 986 409
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	261 511 587	239 986 409
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	261 511 587	239 986 409
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 216 214)	21 525 178	4 210 859
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	65 841 725)	29 272 210)
Produit de cession	3		1 245 284	14 633
Amortissement	4		14 109 340	14 612 827
(Gain) perte sur cession	5		(464 377)	(4 965)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(50 951 478)	(14 649 715)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		94 092	(28 817)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(115 929)	118 457
	13		(21 837)	89 640
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(3 216 214)	(29 448 137)	(10 349 216)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(181 013 947)	(170 664 731)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(181 013 947)	(170 664 731)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(210 462 084)	(181 013 947)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	21 525 178	4 210 859
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	14 109 340	14 612 827
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(464 377)	(4 965)
	4	35 170 141	18 818 721
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(19 774 240)	3 366 166
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	13 527 998	6 192 334
Revenus reportés	8	2 193 790	(176 874)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	371 000	500 700
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	94 092	(28 817)
Autres actifs non financiers	12	(115 929)	118 457
	13	31 466 852	28 790 687
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(65 841 725)	(29 272 210)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 245 284	14 633
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(64 596 441)	(29 257 577)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	17 100	122 508
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	17 100	122 508
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	58 718 000	46 698 997
Remboursement de la dette à long terme	25	(36 810 577)	(35 555 574)
Variation nette des emprunts temporaires	26	5 127 638	(14 628 363)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(122 649)	(214 377)
Autres			
▪	28.1		
	29	26 912 412	(3 699 317)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(6 200 077)	(4 043 699)
Solde déjà établi	31	23 684 797	27 728 496
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	23 684 797	27 728 496
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	17 484 720	23 684 797

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La ville est un organisme municipal organisé et existant en vertu des lois de la province de Québec. Selon le décret 302-94, les Villes de Vaudreuil et de Dorion se sont regroupées afin de se constituer en la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 16 mars 1994.

La Ville de Vaudreuil était constituée en vertu du Bill 148, chapitre 93, le 10 juillet 1963. La Ville de Dorion était constituée en vertu de la loi Georges V, chapitre 59, le 16 mars 1916.

La ville est dirigée par un conseil et elle est responsable des activités municipales à caractère local.

La ville fait partie de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, organisme regroupant 23 municipalités, qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. Les dépenses de la M.R.C. après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune. La ville est responsable d'environ 28 % des sommes à répartir entre les municipalités.

La ville fait partie également de la Communauté métropolitaine de Montréal, organisme regroupant 82 municipalités, qui est responsable de certaines activités à caractère régional. Les dépenses de la C.M.M. après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune. La ville est responsable d'environ 1 % des sommes à répartir entre les municipalités.

De plus, la ville fait partie du réseau de transport métropolitain (EXO). EXO est un organisme public de transport en commun qui a commencé ses activités le 1er juin 2017. Il a pris, entre autres, la relève de l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT) pour l'exploitation des trains de banlieue et des organismes de transport des couronnes nord et sud pour les activités de transport par autobus (C.I.T. La Presqu'île) et de transport adapté (Transport Soleil). La ville est responsable d'environ 1 % des sommes à répartir entre les municipalités.

Enfin, la Ville fait partie de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Celle-ci planifie, développe, soutient et fait la promotion du transport collectif sur l'ensemble du territoire de la grande région métropolitaine de Montréal. Elle assure, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur son territoire, incluant celles à mobilité réduite. Elle favorise l'intégration des services entre les différents modes de transport et augmente l'efficacité des corridors routiers. La ville est responsable d'environ 0.2 % des sommes à répartir entre les municipalités.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

a) Périmètre comptable

Le taux de participation de la ville dans les opérations du Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes et de la Fondation du Maire de Vaudreuil-Dorion est de 100 %.

Le périmètre comptable de la ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La ville inclus dans son périmètre comptable le Centre multidisciplinaire de la Cité des Jeunes et la Fondation du Maire de Vaudreuil-Dorion.

Les comptes de la ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la municipalité dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la ville et sont combinés ligne par ligne. Les opérations et les soldes interorganismes sont ensuite éliminés.

La ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise commerciale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression "Administration municipale" utilisée réfère à la Ville de Vaudreuil-Dorion excluant les organismes qu'elle contrôle.

b) Partenariats

La ville ne participe à aucun partenariat. De plus, la ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Vaudreuil-Dorion, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent les provisions pour réclamations en justice, la durée d'utilité des immobilisations et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux, du Fonds infrastructures et du Fonds logements abordables sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	15, 30 et 40 ans
Améliorations locatives	5 et 10 ans
Véhicules	5, 7, 10, 15 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5, 6 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5, 9, 10, 15 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pour le stock de pièces et de fournitures du garage municipal et selon la méthode de l'épuisement successif pour les autres items d'inventaire (vrac, eaux, piscine,...). Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatations suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

Revenus de transfert

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite simplifié (RRS) offert par la ville à ses pompiers est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Ce régime s'est terminé le 1er juillet 2023.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer), les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values.

L'organisme municipal évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouverts.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Actifs éventuels

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la ville.

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'organisme municipal n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers consolidés en vertu de cette norme .

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	17 484 720	23 684 797
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪ CMAC	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	17 484 720	23 684 797
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ())
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	17 484 720	23 684 797
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	12 403 380	21 262 020
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	22 744 000	22 242 000

Note

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	4 490 155	2 980 047
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	27 793 381	16 152 024
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 513 874	1 390 708
Organismes municipaux	13	3 330 577	2 853 798
Autres			
▪ Droits sur les mutations immobilières	14.1	2 383 535	3 284 803
▪ Organismes et individus, intérêts courus, autres	14.2	7 462 691	3 538 593
	15	49 974 213	30 199 973
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	18 815 020	11 715 157
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	18 815 020	11 715 157
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	296 700	307 013
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	331 030	370 564
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	18 316 134	11 487 660
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 197 305	1 675 200
Ministère de la Culture et des Communications	25	2 954 395	588 888
Autres ministères/organismes	26	3 994 517	2 029 712
	27	27 793 381	16 152 024

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Société de Sauvegarde mémoire Félix-Leclerc à V-D	30.1	117 312	117 312
▪ Programme d'aide installations septiques	30.2	152 920	170 020
	31	270 232	287 332
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La ville a négocié auprès de son institution financière plusieurs prêts à terme autorisés à 127 223 300 \$. Les prêts à terme portent intérêt au taux préférentiel moins 0.50% et au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt payé s'élevait à 6.7%. Les dates prévues pour le financement à long terme varient de janvier 2023 à août 2027. Au 31 décembre 2023, les montants utilisés totalisent 13 017 030 \$. Ces sommes ont été empruntées en attendant le financement permanent de travaux municipaux et d'acquisitions d'immobilisations autorisés par règlements. De plus, la ville a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes au montant de 4 000 000 \$ (augmentée à 10 000 000 \$ au début de 2024) au taux préférentiel moins 0.50%. Au 31 décembre 2023, cette marge de crédit était inutilisée. À ces emprunts s'ajoute l'emprunt bancaire du Centre Multidisciplinaire de la Cité des jeunes, d'un montant autorisé de 300 000 \$. Cette marge porte intérêt au taux préférentiel plus 0.25 % et est garantie par la ville. Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé sur cette marge de crédit est de 300 000 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	20 306 030	11 888 990
Salaires et avantages sociaux	42	2 876 780	3 619 174
Dépôts et retenues de garantie	43	9 375 885	4 690 775
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts dette à long terme	45.1	2 232 689	1 720 473
▪ Gouvernement du Canada	45.2	30 971	27 807
▪ Gouvernement du Québec	45.3	62 287	55 672
▪ Autres crédoiteurs	45.4	1 335 845	689 598
	46	36 220 487	22 692 489

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	2 086 563	779 115
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Loyers, subventions, locations, autres	60.1	1 437 719	1 147 095
▪ Fonds - infrastructures/équipements municipaux - Règlement 1816	60.2	498 435	92 920
▪ Fonds - logements abordables - Règlement 1818	60.3	224 703	34 500
	61	4 247 420	2 053 630

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,75	2024	2053	62	223 081 000	201 063 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	7,45	7,45	2030	2030	69	709 536	820 113
					70	223 790 536	201 883 113
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(884 624)	(761 975)
					72	222 905 912	201 121 138

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		14 738 000		212 029	14 950 029
2025	74		15 037 000		46 186	15 083 186
2026	75		14 298 000		50 131	14 348 131
2027	76		14 184 000		54 287	14 238 287
2028	77		13 488 000		58 788	13 546 788
2029 et plus	78		151 336 000		288 115	151 624 115
	79		223 081 000		709 536	223 790 536
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		223 081 000		709 536	223 790 536

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 234 400)	(889 400)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(566 000)	(540 000)
	84	(1 800 400)	(1 429 400)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 200 000	1 984 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	39 000	42 000
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	105 703	197 943
Régimes de retraite des élus municipaux	89	58 098	71 207
	90	2 402 801	2 295 850

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	101 793 930	701 086	8 798	102 486 218
Eaux usées	103	169 068 832	9 006 891		178 075 723
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	138 702 828	15 291 698		153 994 526
Autres					
▪ Amén. parcs, voie cyclables, stati.	105.1	54 509 367	9 118 128	399 129	63 228 366
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	62 199 648	1 897 042	275 454	63 821 236
Améliorations locatives	108	469 550	23 985		493 535
Véhicules	109	9 863 843	2 215 962	200 179	11 879 626
Ameublement et équipement de bureau	110	2 895 696	405 680	33 257	3 268 119
Machinerie, outillage et équipement divers	111	8 390 267	1 493 793	174 293	9 709 767
Terrains	112	38 867 086	1 525 240	190 682	40 201 644
Autres	113				
	114	586 761 047	41 679 505	1 281 792	627 158 760
Immobilisations en cours	115	71 012 644	24 162 220		95 174 864
	116	657 773 691	65 841 725	1 281 792	722 333 624
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	36 717 960	2 455 277		39 173 237
Eaux usées	118	62 260 804	4 120 124		66 380 928
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	77 268 311	2 987 095		80 255 406
Autres					
▪ Amén. parcs, voie cyclables, stati.	120.1	32 554 059	1 681 130	129 717	34 105 472
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	15 864 238	1 597 565		17 461 803
Améliorations locatives	123	476 335	2 987		479 322
Véhicules	124	5 553 417	580 517	200 179	5 933 755
Ameublement et équipement de bureau	125	2 570 132	133 576	33 256	2 670 452
Machinerie, outillage et équipement divers	126	5 089 750	551 069	137 733	5 503 086
Autres	127				
	128	238 355 006	14 109 340	500 885	251 963 461
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	419 418 685			470 370 163
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	11 206	11 206
	136	11 206	11 206
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	11 206	11 206

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances, abonnements divers	144.1	1 015 965	901 071
▪ Autres organismes	144.2	68 222	67 187
Autres			
▪	145.1		
	146	1 084 187	968 258

Note**19. Obligations contractuelles**

Au cours de l'exercice et des exercices antérieurs, la ville s'est engagée par engagements de crédit auprès de différents organismes ou sociétés. Pour pourvoir à ces engagements, la ville devra prévoir, au cours des quatre prochains exercices financiers les sommes suivantes, avant les taxes:

2024	8 290 854 \$
2025	7 815 172 \$
2026	4 729 199 \$
2027	4 900 519 \$

Programme d'activités sportives école secondaire de la Cité-des-Jeunes

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Afin de favoriser la plus large participation possible des jeunes adolescents à la pratique d'activités physiques, la ville s'est engagée à défrayer une partie des frais d'inscription des jeunes résidents au programme d'activités sportives de la Commission scolaire des Trois-Lacs pour une période de cinq ans à compter de 2010. Cette entente a été reconduite aux mêmes conditions pour une période supplémentaire de 8 ans et renouvelé pour 6 mois en 2024.

2024: 35 000 \$

Subventions

Un protocole d'entente sur l'utilisation d'un terrain de soccer synthétique a été signé avec la Commission scolaire des Trois-Lacs pour une période de 10 ans se terminant en juin 2023. La ville s'est aussi engagée pour l'entretien dudit terrain pour la même période pour un montant ne dépassant pas 70 000 \$.

La ville s'est engagée à verser 25 000 \$ par année pour une période de trois ans à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de sa campagne majeure de financement 2023-2025.

2024: 25 000 \$

2025: 25 000 \$

La ville s'est engagée à verser 15 000 \$ par année pour une période de cinq ans à la Fondation du Collège de Valleyfield dans le cadre de sa campagne majeure de financement 2021-2025.

2024: 15 000 \$ 2025: 15 000 \$

20. Droits contractuels

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la ville et les gouvernements du Québec et du Canada ont signé des protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser une somme de 33 018 416 \$ pour des travaux admissibles. La ville doit également investir 33 962 599 \$ dans ces travaux. Les travaux doivent être exécutés avant la date prévue aux protocoles d'entente. À la date des états financiers, des revenus de 6 420 573 \$ ont été comptabilisés à titre de revenu et un solde de 26 597 843 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 317 138 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions est de :

2024	401 316 \$
2025	359 689 \$
2026	316 938 \$
2027	273 168 \$
2028	
2029 et plus	966 027 \$

Principaux contrats (avant taxes):

DESCRIPTION	TERME	DROIT ANNUEL
Location locaux	2018-07-01 au 2024-12-31	121 184 \$
Redevances	2020-06-01 au 2030-05-31	174 000 \$
Exploitation aréna CDJ	2023-09-29 au 2028-09-29	220 495 \$
Vente espaces publ.	2024-01-01 au 2024-12-31	10 000 \$
Location site téléc.	2018-07-01 au 2033-07-31	41 385 \$

Centre Multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes

Le Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes a signé des baux ayant des échéances jusqu'en 2032. Les revenus locatifs estimatifs pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	188 760 \$
2025	192 541 \$
2026	196 322 \$
2027	200 860 \$
2028	205 390 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ Centre multidiscipl. de la Cité des jeunes	147.1	300 000	
	148	300 000	
Dettes à long terme			
▪ Centre multidiscipl. de la Cité des jeunes	149.1	2 000 000	709 536
	150	2 000 000	709 536
	151	2 300 000	709 536

En août 2011, la ville a cautionné une marge de crédit au montant de 300 000 \$ et par la suite, un emprunt à long terme, pour un montant n'excédant pas 2 000 000 \$, pour le compte du Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Les contribuables et des tiers ont signifié des réclamations en dommages-intérêts et pour des expropriations pour un montant total d'environ 11 580 736 \$ incluant les demandes subsidiaires. La ville est d'avis que la plupart de ces réclamations sont sans fondement et, en conséquence, seule une provision de 264 734 \$ a été prise aux états financiers. De plus, une partie de ces réclamations a été transmise aux assureurs de la ville qui en ont pris fait et cause. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers. Par contre, des négociations ont été entreprises pour certains d'entre eux. Advenant un dénouement défavorable de l'une de ces causes, le montant à payer par la ville serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté l'ensemble des appels des parties et a ainsi confirmé la décision de la Cour supérieure. Les parties ont déposé une demande d'appel auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives et comme le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion ne prévoyait pas d'indexation, le dossier est maintenant clos.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans le budget des partenariats auxquels la ville participe, après élimination des opérations réciproques. La Fondation du maire de Vaudreuil-Dorion est exclue du budget consolidé puisqu'elle n'a pas adopté de budget pour l'exercice 2023. L'impact de cette exclusion est non significatif puisque la ville adopte dans son propre budget une charge relativement à ces organismes.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités), aux prêts et aux autres créances à recevoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	36 791 965 \$	19 334 443 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	-	-
de 30 à 60 jours	-	7 000 \$
plus de 60 jours	1 230 272 \$	2 153 835 \$
	38 022 237 \$	21 488 278 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(60 808 \$)	(60 808 \$)
	37 961 429 \$	21 427 470 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	60 808 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	-
Montants recouvrés	-
Solde à la fin	60 808 \$

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. Le cas échéant, la provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit:

2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	13 017 030 \$	-	-	-	13 017 030 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	33 650 993 \$	-	-	-	33 650 993 \$
Intérêts courus à payer	2 232 689 \$	-	-	-	2 232 689 \$
Dettes	15 447 836 \$	43 519 000 \$	26 067 000 \$	138 757 000 \$	223 790 536 \$
	64 348 248 \$	43 519 000 \$	27 672 000 \$	151 336 000 \$	272 691 248 \$

2022

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	7 889 392 \$	-	-	-	7 889 392 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	20 047 838 \$	-	-	-	20 047 838 \$
Intérêts courus à payer	1 617 933 \$	-	-	-	1 617 933 \$
Dettes	14 776 113 \$	41 873 000 \$	24 736 000 \$	120 398 000 \$	201 883 113 \$
	44 331 276 \$	41 873 000 \$	24 836 000 \$	120 398 000 \$	231 438 276 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts, ses prêts et sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts sont remboursables en tout temps et ont, généralement, une échéance de deux ans et moins.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers	894 808 \$	16 415 418 \$	17 310 226 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Placements de portefeuille	-	270 232 \$	270 232 \$
Subventions service DLT	18 815 020 \$	-	18 815 020 \$
Passifs financiers			
Emprunts	-	13 017 030 \$	13 017 030 \$
Dettes	223 790 536 \$	-	223 790 536 \$

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers	672 744 \$	22 834 912 \$	23 507 656 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Prêts	-	287 332 \$	287 332 \$
Subventions service DLT	11 715 157 \$	-	11 715 157 \$
Passifs financiers			
Emprunts	-	7 889 392 \$	7 889 392 \$
Dettes	201 883 113 \$	-	201 883 113 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 2 004 121 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (1 742 624 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023			Total consolidé¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus								
Fonctionnement								
1 Taxes	75 114 895	82 672 656	81 828 667				81 828 667	
2 Compensations tenant lieu de taxes	1 183 151	1 332 451	1 144 439				1 144 439	
3 Quotes-parts								
4 Transferts	2 228 695	1 671 397	2 908 504				2 908 504	
5 Services rendus	5 782 645	5 677 171	6 789 812				6 789 812	
6 Imposition de droits	10 615 930	7 696 553	7 079 174				7 079 174	
7 Amendes et pénalités	885 803	777 000	889 088				889 088	
8 Revenus de placements de portefeuille								
9 Autres revenus d'intérêts	1 351 969	975 000	1 952 560				1 952 560	
10 Autres revenus	583 835	939 000	461 728				3 335 166	
11 Effet net des opérations de restructuration								
12	97 746 923	101 741 228	103 053 972				103 059 885	
Investissement								
13 Taxes								
14 Quotes-parts	35 915							
15 Transferts	590 173	12 519 857	13 536 776				13 536 776	
16 Imposition de droits								
Autres revenus								
17 Contributions des promoteurs	154 000		1 142 450				1 142 450	
18 Autres	1 888 844		6 448 045				6 448 045	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
19								
20 Effet net des opérations de restructuration								
21	2 668 932	12 519 857	21 127 271				21 127 271	
22	100 415 855	114 261 085	124 181 243				124 187 156	
Charges								
23 Administration générale	9 721 785	10 206 807	10 390 771				10 484 720	
24 Sécurité publique	13 987 798	15 398 230	14 778 975				15 338 619	
25 Transport	12 942 858	13 938 287	14 213 613				18 310 447	
26 Hygiène du milieu	14 352 095	16 866 965	16 628 902				23 355 664	
27 Santé et bien-être	1 190 195	1 293 386	1 382 699				1 399 136	
28 Aménagement, urbanisme et développement	4 770 445	5 017 542	4 603 218				4 635 684	
29 Loisirs et culture	19 750 627	20 084 388	20 751 236				22 440 849	
30 Réseau d'électricité								
31 Frais de financement	5 275 029	6 658 085	6 517 793				6 696 859	
32 Effet net des opérations de restructuration								
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés								
33	14 487 497	15 500 000	13 945 191					
34	96 478 329	104 963 690	103 212 398				102 661 978	
35	3 937 526	9 297 395	20 968 845				21 525 178	
Excédent (déficit) de l'exercice								
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.								

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023		Total consolidé
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 937 526	9 297 395	20 968 845	556 333	21 525 178	
Moins : revenus d'investissement	2	(2 668 932)	(12 519 857)	(21 127 271)	()	(21 127 271)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 268 594	(3 222 462)	(158 426)	556 333	397 907	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés							
Amortissement	4	14 487 497	15 500 000	13 945 191	164 149	14 109 340	
Produit de cession	5	14 633		1 242 592	2 692	1 245 284	
(Gain) perte sur cession	6	(4 965)		(461 728)	(2 649)	(464 377)	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
8		14 497 165	15 500 000	14 726 055	164 192	14 890 247	
9							
10							
11							
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux							
Remboursement ou produit de cession	12	122 508	17 100	57 095		17 100	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
15		122 508	17 100	57 095		17 100	
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			376 200	102 563	376 200	
Remboursement de la dette à long terme	17	(12 309 099)	(13 910 107)	(13 047 060)	(148 876)	(13 195 936)	
18		(12 309 099)	(13 910 107)	(12 670 860)	(46 313)	(12 819 736)	
Affectations							
Activités d'investissement	19	(612 077)	6 000	(320 539)	(293 589)	614 128	
Excédent (déficit) accumulé	20	284 850		1 685 412		1 685 412	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	5 418 275	3 531 028	3 135 969		3 135 969	
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 318 186)	(1 909 559)	(1 378 696)		(1 378 696)	
Depenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(368 705)		(368 705)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
25		3 772 862	1 615 469	2 753 441	(293 589)	2 459 852	
26		6 083 436	3 222 462	4 865 731	(175 710)	4 547 463	
27		7 352 030	4 707 305		380 623	4 945 370	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales							

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenaires	Organismes contrôlés et partenaires	
Revenus d'investissement	1	2 668 932	21 127 271		21 127 271
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(4 138 308)	(16 077 658)	()	(16 077 658)
Sécurité publique	3	(5 962 278)	(9 352 848)	()	(9 352 848)
Transport	4	(6 532 387)	(3 862 303)	()	(3 862 303)
Hygiène du milieu	5	(2 270 954)	(12 166 096)	()	(12 166 096)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(10 185 199)	(24 089 231)	(293 589)	(24 382 820)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()	()	()
	11	(29 089 126)	(65 548 136)	(293 589)	(65 841 725)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenaires commerciaux					
Emission ou acquisition	13	()	(104 259)	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	24 106 829	27 588 998		27 588 998
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	612 077	320 539	293 589	614 128
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	10 082 042	32 510		32 510
Excédent de fonctionnement affecté	17	24 875			
Réserves financières et fonds réservés	18	2 031 000	3 390 067		3 390 067
	19	12 749 994	3 743 116	293 589	4 036 705
	20	7 767 697	(34 320 281)		(34 216 022)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	10 436 629	(13 193 010)		(13 088 751)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2022		2023		Total consolidé
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	22 834 912	16 415 418	1 069 302	17 484 720
Débiteurs (note 5)	2	30 322 000	50 019 499	191 507	49 974 213
Prêts (note 6)	3	763 332	810 496		270 232
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	53 920 244	67 245 413	1 260 809	67 729 165
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	7 889 392	13 017 030		13 017 030
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	22 386 671	35 998 788	458 492	36 220 487
Revenus reportés (note 11)	12	1 964 290	4 155 740	91 680	4 247 420
Dettes à long terme (note 12)	13	200 301 025	222 196 376	1 249 800	222 905 912
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 429 400	1 800 400		1 800 400
Autres passifs (note 14)	15				
	16	233 970 778	277 168 334	1 799 972	278 191 249
	17	(180 050 534)	(209 922 921)	(539 163)	(210 462 084)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	418 791 684	469 613 765	756 398	470 370 163
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	11 206	11 206		11 206
Stocks de fournitures	20	579 478	483 735	24 380	508 115
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	901 071	1 015 965	68 222	1 084 187
	23	420 283 439	471 124 671	849 000	471 973 671
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 858 911	8 914 479	262 975	9 177 454
Excédent de fonctionnement affecté	25	3 598 204	2 143 645		2 143 645
Réserves financières et fonds réservés	26	3 295 936	2 045 670		2 045 670
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(1 574 914)	(1 472 028)		(1 472 028)
Financement des investissements en cours	28	(3 369 820)	(18 071 530)		(18 071 530)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	231 424 588	267 641 514	46 862	267 688 376
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	240 232 905	261 201 750	309 837	261 511 587
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	25 602 505	24 979 350	26 352 606	23 246 831
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 557 430	6 737 429	6 986 493	6 353 758
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	77 246	128 455	128 455	124 216
Autres biens et services	8	41 347 690	41 529 774	38 925 012	37 310 776
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	6 215 367	6 111 857	6 202 619	4 908 009
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	367 718	361 909	361 909	361 909
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	75 000	44 027	132 331	109 375
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	7 536 746	7 553 587	7 553 587	7 040 579
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	1 478 563	1 507 221	1 507 221	1 431 874
Autres	18	127 393	74 603	87 381	573 644
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	15 500 000	13 945 191	14 109 340	14 612 828
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Indemnités, mauv. créances, autres	21.1	78 032	238 995	315 024	183 946
	22	104 963 690	103 212 398	102 661 978	96 257 745

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 177 454	7 031 527
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 143 645	3 598 204
Réserves financières et fonds réservés	3	2 045 670	3 295 936
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (1 472 028)(1 648 291)
Financement des investissements en cours	5	(18 071 530)	(3 369 820)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	267 688 376	231 078 853
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	261 511 587	239 986 409

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	8 914 479	6 858 911
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	262 975	172 616
	11	9 177 454	7 031 527

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Exercice suivant	12.1	1 681 410	2 391 028
▪ Immeubles municipaux	12.2	8 914	8 914
▪ Rénovation bâtiments anciens	12.3	42 000	44 000
▪ Programme maisons lézardées	12.4	4 261	14 262
▪ Collecte intelligente	12.5		1 140 000
▪ Règlements 1577 et 1615	12.6	407 060	
	13	2 143 645	3 598 204
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	2 143 645	3 598 204

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	288 005
Organismes contrôlés et partenariats	22	2 317 670
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 620 594
Organismes contrôlés et partenariats	24	899 695
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	95 000
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	42 071
	31	2 045 670
	32	3 295 936
	2 045 670	3 295 936

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪ Autres financements	56.1 (1 472 028)(
▪ Organisme (CMAC)	56.2 ()(
	57 (1 472 028)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (1 472 028)(
		1 648 291)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	4 064 620	12 403 590
Investissements à financer	66 (22 136 150)(15 773 410)
	67	(18 071 530)	(3 369 820)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	470 370 163	419 418 685
Propriétés destinées à la revente	69	11 206	11 206
Prêts	70	270 232	287 332
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	470 651 601	419 717 223
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	470 651 601	419 717 223
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (222 905 912)(201 121 138)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (884 624)(761 975)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	18 815 020	11 715 157
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	2 012 291	1 529 586
	81 (202 963 225)(188 638 370)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()()
	83 (202 963 225)(188 638 370)
	84	267 688 376	231 078 853

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Vaudreuil-Dorion parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire final pour le service avant le 1er janvier 2014 et sur le salaire carrière pour le service après le 31 décembre 2013. Le salaire final est calculé comme étant égal à la moyenne des six années les mieux rémunérées du participant. La rente carrière accumulée est indexée annuellement jusqu'à la cessation de participation. La dernière évaluation actuarielle a été produite au 31 décembre 2022.

Depuis le 2 juillet 2023, le groupe des pompiers syndiqués participe pleinement au régime de retraite à prestation déterminé.

Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 50 % de la cotisation d'exercice requise. Une cotisation de stabilisation égale à 10 % de la cotisation d'exercice est versée à parts égales par les participants et la Ville.

Depuis le 1er juillet 2014, la Ville parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées à l'égard des participants affectés par la rente maximale du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion, soit le Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion. Le régime de retraite est non contributif.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (889 400)	(418 700)
Charge de l'exercice	4 (2 200 000)(1 984 700)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 855 000	1 514 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 234 400)	(889 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 55 337 000	50 362 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (55 489 000)(50 497 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (152 000)	(135 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 082 400)	(754 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 234 400)	(889 400)
Provision pour moins-value	12 () () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 234 400)	(889 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (152 000)(135 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (152 000)(135 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 843 000	3 158 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	6 000	
	20	4 849 000	3 158 000
Cotisations salariales des employés	21 (2 919 000)(1 498 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	1 930 000	1 660 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	268 000	314 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(6 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 192 000	1 974 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	2 889 000	2 676 000
Rendement espéré des actifs	32 (2 881 000)(2 666 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	8 000	10 000
Charge de l'exercice	34	2 200 000	1 984 700
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	2 394 000	1 625 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 881 000)(2 666 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(487 000)	(1 041 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	553 000	1 253 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	2 193 000	1 463 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	52 619 000	47 277 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	152 000	135 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	3 706 000	3 170 000
DMERCA du nouveau volet	45	17	
DMERCA de l'ancien volet	46	9	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	37	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,53 %	5,56 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,57 %	5,55 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre actuellement à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Le Régime comprend de l'assurance vie des retraités et des personnes à charge pour les retraités actuels et futurs, ainsi que des prestations de soins de santé pour les retraités et les personnes à charge de deux retraités actuels (qui ont pris leur retraite avant le 1er juillet 1998). La Ville paie 100 % des primes pour tous les retraités. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2022.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (540 000)	(510 000)
Charge de l'exercice	56 (39 000)(42 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 13 000	12 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (566 000)	(540 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (507 000)(536 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (507 000)	(536 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (59 000)	(4 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (566 000)	(540 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (566 000)	(540 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (507 000)(536 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (507 000)(536 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 23 000	21 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 23 000	21 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 23 000	21 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	7 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 23 000	28 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 16 000	14 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 16 000	14 000
Charge de l'exercice	86 39 000	42 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 55 000	50 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 13 000	12 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,50 %	3,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,55 %	5,71 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,00 %	4,01 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2038	2038
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2023	2022
De juillet 2016 à juillet 2023, la ville a offert un régime de retraite simplifié (RRS) à ses pompiers. Celui-ci prenait la forme d'un versement dans un RRS des employés participants au même taux que celui des participants pour un maximum de 9 % pour la part de la ville. Les employés peuvent verser une contribution volontaire supplémentaire s'ils le souhaitent. Ce RRS a été terminé en juillet 2023, suite à l'adhésion de l'ensemble des pompiers au régime de retraite complémentaire des employé(e)s de la Ville de Vaudreuil-Dorion. Les pompiers qui le souhaitait, on pu racheter, à certaines conditions, des années de services au RCR à partir de leur compte RRS.			
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	105 703	197 943
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	105 703	197 943

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	8

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	12 309	17 635
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	41 907	59 429
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	16 191	11 778
	121	58 098	71 207

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	66 778 139	66 169 191	59 894 994
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	4 152 005	3 899 833	3 830 429
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	70 930 144	70 069 024	63 725 423
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	5 839 686	5 811 433	5 814 918
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres				
▪ Installations UV	16.1	71 810	71 739	61 611
Centres d'urgence 9-1-1	17	210 000	192 775	193 229
Service de la dette	18	5 621 016	5 683 696	5 319 714
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			35 915
	22	11 742 512	11 759 643	11 425 387
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	11 742 512	11 759 643	11 425 387
	27	82 672 656	81 828 667	75 150 810

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES					
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	165 158	177 859	177 859	161 203
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	93 404	93 728	93 728	98 282
Cégeps et universités	32				
Écoles primaires et secondaires	33	989 000	785 919	785 919	844 011
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	1 247 562	1 057 506	1 057 506	1 103 496
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	35 797	37 081	37 081	34 093
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37	295	415	415	295
Taxes d'affaires	38				
	39	36 092	37 496	37 496	34 388
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40	48 797	49 437	49 437	45 267
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42	48 797	49 437	49 437	45 267
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	1 332 451	1 144 439	1 144 439	1 183 151

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	6 685	6 685	11 948
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	98 743	98 743	4 927
Sécurité civile	50	425 000	425 000	40 556
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	116 386	116 437	155 489
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	18 180	27 312	31 681
Traitement des eaux usées	64	146 182	96 128	153 315
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70	300 000	687 322	267 995
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		329 674	395 570
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	81 939	81 939	
Rénovation urbaine	78			131 523
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	195 000	208 104	262 507
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	95 740	162 254	155 218
Autres	83	131 000		84 117
Réseau d'électricité	84			
	85	1 002 488	2 239 598	1 694 846

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	4 690 000	4 500 000	4 500 000
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 400 000	1 948 014	1 948 014
Enlèvement de la neige	92			138 740
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 969 000		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	997 000	736 659	736 659
Traitement des eaux usées	103	1 812 607	1 396 991	1 396 991
Réseaux d'égout	104	611 250		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			424 070
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	4 918 666	4 918 666	
Autres	122	36 446	36 446	44 806
Réseau d'électricité	123			
	124	12 519 857	13 536 776	13 536 776
				607 616

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	668 909	668 906	533 849
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	668 909	668 906	533 849
TOTAL DES TRANSFERTS	136	14 191 254	16 445 280	2 836 311

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	767 282	733 610	733 610
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	767 282	733 610	733 610
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	240 000	218 073	218 073
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	60 000	54 518	54 518
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	300 000	272 591	272 591
				424 017

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	10 061	10 061	
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	6 845	6 895	6 910
Autres	175			
	176	6 845	6 895	6 910
Réseau d'électricité	177			
	178	1 074 127	1 023 157	1 148 506

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	220 765	274 947	385 341
	182	220 765	274 947	385 341
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	24 592	88 957	70 224
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	24 592	88 957	70 224
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	57 000	81 179	88 636
Enlèvement de la neige	189	27 825	38 831	32 755
Autres	190		(4 900)	16 954
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	84 825	115 110	138 345
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	3 546	3 255	3 900
Réseau de distribution de l'eau potable	198	10 000	32 844	11 341
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	5 000	12 392	11 910
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	18 546	48 491	27 151

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	302 235	392 824	392 824
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	302 235	392 824	392 824
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	3 941 106	4 828 038	4 828 038
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	6 000	11 695	11 695
Autres	219	4 975	6 593	6 593
	220	3 952 081	4 846 326	4 846 326
Réseau d'électricité	221			
	222	4 603 044	5 766 655	5 766 655
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	5 677 171	6 789 812	6 789 812

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	442 801	694 145	588 916
Droits de mutation immobilière	225	7 250 000	6 382 218	10 022 376
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	3 752	2 811	4 638
	228	7 696 553	7 079 174	10 615 930
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	777 000	889 088	885 803
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	975 000	1 952 560	1 352 025
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	919 000	461 728	4 965
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		1 142 450	154 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	20 000		
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		6 448 045	2 502 964
	242	939 000	8 052 223	2 661 929
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1 202 891	1 127 843	5 524	1 133 367	1 133 367	1 065 625
Greffe et application de la loi	1 464 182	1 640 086		1 640 086	1 640 086	1 471 521
Gestion financière et administrative	2 695 038	2 859 232	37 060	2 896 292	2 896 292	2 670 476
Évaluation	532 547	348 995		348 995	348 995	710 916
Gestion du personnel	1 285 822	1 169 782		1 169 782	1 169 782	1 059 032
Autres						
▪ TI, communications, bâtiments	3 026 327	3 244 833	51 365	3 296 198	3 296 198	2 872 514
	10 206 807	10 390 771	93 949	10 484 720	10 484 720	9 850 084
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	7 513 965	6 268 083	22 807	6 290 890	6 290 890	7 436 994
Sécurité incendie	7 615 450	7 386 975	533 055	7 920 030	7 920 030	6 951 439
Sécurité civile	98 655	942 919	3 782	946 701	946 701	25 842
Autres	170 160	180 998		180 998	180 998	173 628
	15 398 230	14 778 975	559 644	15 338 619	15 338 619	14 587 903
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	5 460 211	5 826 627	3 553 411	9 380 038	9 380 038	9 842 754
Enlèvement de la neige	5 248 766	5 056 938	30 688	5 087 626	5 087 626	3 757 318
Éclairage des rues	440 041	426 960	388 853	815 813	815 813	929 312
Circulation et stationnement	374 330	514 787	120 280	635 067	635 067	697 443
Transport collectif						
Transport en commun	2 414 939	2 388 301	3 602	2 391 903	2 391 903	2 278 365
Transport aérien						
Transport par eau						
Autres						
	13 938 287	14 213 613	4 096 834	18 310 447	18 310 447	17 505 192

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Non audité							
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 445 044	3 397 177	1 524 087	4 921 264	4 921 264	4 864 066
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 329 746	1 554 350	1 077 359	2 631 709	2 631 709	2 576 006
Traitement des eaux usées	24	2 934 933	3 108 757	563 369	3 672 126	3 672 126	3 331 415
Réseaux d'égout	25	914 077	659 570	3 561 947	4 221 517	4 221 517	4 385 526
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 378 659	1 355 294		1 355 294	1 355 294	1 502 177
Élimination	27	1 119 481	1 030 071		1 030 071	1 030 071	934 883
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 539 800	1 592 763		1 592 763	1 592 763	1 665 894
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	2 917 896	2 768 683		2 768 683	2 768 683	846 935
Traitement	31						
Matériaux secs	32	155 364	153 387		153 387	153 387	156 025
Autres	33						
Plan de gestion	34	150 720	150 720		150 720	150 720	115 575
Autres	35						
Cours d'eau	36	116 785	125 412		125 412	125 412	61 258
Protection de l'environnement	37	864 460	732 718		732 718	732 718	623 255
Autres	38						
	39	16 866 965	16 628 902	6 726 762	23 355 664	23 355 664	21 063 015
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	465 993	492 453		492 453	492 453	395 265
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	827 393	890 246		890 246	906 683	810 247
	43	1 293 386	1 382 699		1 382 699	1 399 136	1 205 512

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	4 184 135	3 790 236	32 466	3 822 702	4 036 263
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45		2 000		2 000	4 000
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	833 407	810 982		810 982	764 943
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50					
	51	5 017 542	4 603 218	32 466	4 635 684	4 805 206
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	5 435 181	6 138 966	778 184	6 917 150	5 666 566
Pâtinoires intérieures et extérieures	53	2 025 772	1 706 509	376 072	2 082 581	2 020 682
Piscines, plages et ports de plaisance	54	926 490	813 833	61 213	875 046	714 186
Parcs et terrains de jeux	55	6 905 102	7 178 325	1 115 076	8 293 401	8 865 352
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58					
	59	15 292 545	15 837 633	2 330 545	18 168 178	17 266 786
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	1 660 317	1 642 353	1 697	1 644 050	1 536 727
Bibliothèques	61	2 303 106	2 387 622	64 384	2 452 006	2 196 243
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	828 420	883 628	38 910	922 538	861 784
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	4 791 843	4 913 603	104 991	5 018 594	4 594 754
	66	20 084 388	20 751 236	2 435 536	23 186 772	21 861 540

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
67						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
68	6 386 035	6 333 529		6 333 529	6 424 291	5 167 293
Intérêts						
69	197 050	140 237		140 237	140 237	102 625
Autres frais						
Autres frais de financement						
70	25 000	24 000		24 000	24 000	14 000
Avantages sociaux futurs						
71	50 000	20 027		20 027	108 331	95 375
Autres						
72	6 658 085	6 517 793		6 517 793	6 696 859	5 379 293
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS						
74	15 500 000	13 945 191 (13 945 191)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations		Réalizations	
		2023	2023	2023	2022
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1	5 140 851	5 140 851	1 325 232	
Usines de traitement de l'eau potable	2	272 010	272 010	496 651	
Usines et bassins d'épuration	3	1 774 243	1 774 243	23 668	
Conduites d'égout	4	4 684 119	4 684 119	928 525	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 891 670	2 891 670	3 425 708	
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8				
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	1 474 162	1 474 162	652 774	
Autres infrastructures	11	2 089 750	2 089 750	2 256 498	
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13	24 268 436	24 268 436	9 922 987	
Édifices communautaires et récréatifs	14	16 146 290	16 146 290	4 314 162	
Améliorations locatives	15		23 985		
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	2 090 607	2 090 607	593 537	
Ameublement et équipement de bureau	18	329 842	471 467	108 917	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 095 938	1 223 917	1 192 888	
Terrains	20	3 290 218	3 290 218	4 030 663	
Autres	21				
	22	65 548 136	65 841 725	29 272 210	

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 988 219	2 988 219	1 325 066
Usines de traitement de l'eau potable	2	272 010	272 010	496 651
Usines et bassins d'épuration	3	1 774 243	1 774 243	23 668
Conduites d'égout	4	2 551 013	2 551 013	928 063
Autres infrastructures	5	5 732 523	5 732 523	6 316 477
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	2 152 632	2 152 632	166
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	2 133 106	2 133 106	462
Autres infrastructures	10	723 059	723 059	18 503
Autres immobilisations corporelles	11	47 221 331	47 514 920	20 163 154
	12	65 548 136	65 841 725	29 272 210

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	899 695	1 168 165	40 206	2 027 654
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	101 428 370	536 582	7 334 701	94 630 251
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	87 839 891	26 260 450	5 782 730	108 317 611
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	190 167 956	27 965 197	13 157 637	204 975 516
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	11 715 157	8 008 803	908 940	18 815 020
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	11 715 157	8 008 803	908 940	18 815 020
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	14				
	15	11 715 157	8 008 803	908 940	18 815 020
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs					
Autres	16				
	17				
	18	11 715 157	8 008 803	908 940	18 815 020
	19	201 883 113	35 974 000	14 066 577	223 790 536
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	201 883 113	35 974 000	14 066 577	223 790 536

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	223 081 000
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	22 136 150
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	2 027 654
--	---	-----------

Débiteurs	8	18 815 020
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	696 026
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	223 678 450
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	709 536

Endettement net à long terme	14	224 387 986
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme**d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	1 079 308
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	719 589
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	7 426 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	233 612 883
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	233 612 883
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	500	501	501
Évaluation	2			
Autres	3	632 491	651 570	619 135
Sécurité publique				
Police	4	48 677	48 678	56 574
Sécurité incendie	5	40 153	40 152	45 831
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 411 309	2 385 597	2 264 133
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 948 773	1 948 773	1 882 308
Cours d'eau	13	75 884	118 099	55 379
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	465 993	492 453	395 265
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	628 462	628 461	587 568
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	753 565	731 410	674 554
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	48 479	22 737	24 093
Activités culturelles	23	482 460	485 156	435 238
Réseau d'électricité				
	24			
	25	7 536 746	7 553 587	7 040 579

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	65 548 136	29 089 126
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	65 548 136	29 089 126

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	37,50	188 332,00	8 371 695	2 329 317	10 701 012
Professionnels	2					
Cols blancs	3	35,00	223 416,00	6 982 349	1 942 750	8 925 099
Cols bleus	4	40,00	214 508,00	5 726 106	1 593 216	7 319 322
Policiers	5					
Pompiers	6	42,00	92 190,00	3 311 077	789 525	4 100 602
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8		718 446,00	24 391 227	6 654 808	31 046 035
Élus	9			588 123	82 621	670 744
	10			24 979 350	6 737 429	31 716 779

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					763 971
Réseau de distribution de l'eau potable	3	27 312	736 659			
Traitement des eaux usées	4	96 128	1 396 991			1 493 119
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 927 658	8 943 793	2 787 727	529 012	14 188 190
	7	2 051 098	11 077 443	2 787 727	529 012	16 445 280

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	284 451	254 000
	4	284 451	254 000
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	452 110	193 458
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	452 110	193 458
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 802 572	1 627 218
Enlèvement de la neige	11		266
Autres	12	133 341	138 380
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 935 913	1 765 864
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	549 121	564 672
Réseau de distribution de l'eau potable	17	579 119	521 959
Traitement des eaux usées	18	669 141	583 960
Réseaux d'égout	19	829 828	484 069
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	3 135	3 234
Autres	25		
	26	2 630 344	2 157 894
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	1 145 738	897 630
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	63 187	
Autres	38	6 050	6 183
	39	1 214 975	903 813
Réseau d'électricité			
	40		
	41	6 517 793	5 275 029

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Guy Pilon	1.1 Maire	127 392	18 207	21 179	
M. Luc Marsan	1.2 Conseiller	33 432	16 716		
M. François Séguin	1.3 Conseiller	33 432	16 716		
Mme Jasmine Sharma	1.4 Conseiller	33 432	16 716		
Mme Karine Lechasseur	1.5 Conseiller	33 432	16 716		
Mme Diane Morin	1.6 Conseiller	33 432	16 716		
M. Gabriel Parent	1.7 Conseiller	33 432	16 716		
M. Paul M. Normand	1.8 Conseiller	33 432	16 716		
M. Paul Dumoulin	1.9 Conseiller	33 432	16 716		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 10 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 1 278 187 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 1 674 133 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 688 638 \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 405 515 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 _____ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 _____ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

Systèmes de drainage

51 _____ \$

Abords de routes

52 _____ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 23-08-0754
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2023-08-14
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 5
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 5
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 081
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 018
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 7
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2024

Ville de Vaudreuil-Dorion | 71083 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	75 338 725
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	3 900 000
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres		
	10	
	11	79 238 725

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	5 798 971
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Installations UV	16.1	91 701
Centres d'urgence 9-1-1	17	200 000
Service de la dette	18	5 602 000
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	11 692 672
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres		
	24	
	25	
	26	11 692 672
	27	90 931 397

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	180 056
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	99 467
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	1 448 329
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	1 727 852

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	35 797
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	295
Taxes d'affaires	11	
	12	36 092

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	52 945
	15	52 945

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	1 816 889

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
1	x	/100 \$					
Taxe foncière générale (taux unique)							
2	5 765 247 796 x	0,5984/100 \$	34 497 945				
Taxe foncière générale (taux variés)							
3	526 912 570 x	0,7978/100 \$	4 203 711				
Résiduelle (résidentielle et autres)							
4	1 522 144 266 x	2,0030/100 \$	30 488 336				
Immeubles de 6 logements ou plus							
5	215 482 032 x	2,0922/100 \$	4 508 285				
Immeubles non résidentiels							
Terrains vagues desservis							
6	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels							
7	110 315 100 x	1,1968/100 \$	1 320 201				
Autres							
8	x	/100 \$					
Immeubles forestiers							
9	53 519 300 x	0,5984/100 \$	320 247				
Immeubles agricoles							
10			75 338 725	()			75 338 725
Taxes spéciales							
11	x	/100 \$					
Service de la dette (taux unique)							
12	x	/100 \$					
Service de la dette (taux variés)							
13	x	/100 \$					
Résiduelle (résidentielle et autres)							
14	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus							
15	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels							
Immeubles industriels							
Terrains vagues desservis							
16	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels							
17	x	/100 \$					
Autres							
18	x	/100 \$					
Immeubles forestiers							
19	x	/100 \$					
Immeubles agricoles							
20			()				
Total							

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets	
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
	Taxes spéciales							
	Activités de fonctionnement (taux unique)	x	/100 \$					
	Activités de fonctionnement (taux variés)							
	Résiduelle (résidentielle et autres)	x	/100 \$					
	Immeubles de 6 logements ou plus	x	/100 \$					
	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$					
	Immeubles industriels	x	/100 \$					
	Terrains vagues desservis							
	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$					
	Autres	x	/100 \$					
	Immeubles forestiers	x	/100 \$					
	Immeubles agricoles	x	/100 \$					
	Total			()	()			
	Taxes spéciales							
	Activités d'investissement (taux unique)	x	/100 \$					
	Activités d'investissement (taux variés)							
	Résiduelle (résidentielle et autres)	x	/100 \$					
	Immeubles de 6 logements ou plus	x	/100 \$					
	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$					
	Immeubles industriels	x	/100 \$					
	Terrains vagues desservis							
	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$					
	Autres	x	/100 \$					
	Immeubles forestiers	x	/100 \$					
	Immeubles agricoles	x	/100 \$					
	Total			()	()			
	Valeur locative imposable							
	Taxe d'affaires sur la valeur locative	x	%	()	()			

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)**

Par unité de logement

Eau	1	275,00 \$
Égout	2	\$
Eau et égout	3	\$
Traitement des eaux usées	4	\$
Matières résiduelles	5	\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
-------------	------	------	----------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 2024

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	30 488 336	4 508 285	1 320 201		4 203 711	320 247
De secteur	2	1 578 265	233 377	68 342		217 610	16 578
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	2 267 037	335 225	98 167		312 577	23 813
Autres	5	583 402	643 111			467 500	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	34 917 040	5 719 998	1 486 710		5 201 398	360 638

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Immeubles forestiers	Résiduelle		Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	
	Taxes sur la valeur foncière				
	Générales		34 440 511	57 434	75 338 725
	De secteur		1 782 855	2 973	3 900 000
	Autres				
	Taxes sur une autre base				
	Taxes, compensations et tarification				
	Service de la dette		2 560 910	4 271	5 602 000
	Autres		4 196 659		5 890 672
	Taxes d'affaires				
	Sur la valeur locative				
	Autres				
			42 980 935	64 678	90 731 397

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	8 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	9 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14 _____	251 112 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15 _____	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16 _____	2023-12-11

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>112 969 909 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>13 506 698 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>8 192 635 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>1 681 710 \$</u>